MÉRIGNAC GIRONDE HANDBALL (MGH)
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Salle Pierre de Coubertin – Avenue Robert Schumann
33700 MERIGNAC

CHARTE DU JOUEUR

« La pratique du sport et notamment celle du handball est pour les jeunes un moyen d'épanouir leur personnalité dans les dimensions sociales et sportives. »

1. Etre ponctuel et honorer les convocations aux entraînements et aux matchs. Prévenir l'entraîneur le plus rapidement possible en cas d'empêchement ou de retard.
2. Adopter une attitude courtoise et un respect des règles de politesse.
3. Respecter les règles du handball.
4. Respecter les décisions de l'arbitre, notamment en s'abstenant de tout commentaire, et rester fair-play.
5. Respecter les coéquipiers, de même que les adversaires en restant maître de soi, en refusant la violence physique et verbale. L'entraîneur est le seul habilité à juger de l'opportunité d'une intervention.
6. Accepter la victoire avec modestie sans ridiculiser l'adversaire. Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite.
7. Rester serein et garder sa dignité en toutes circonstances. Être tolérant. Refuser toute forme de discrimination. **Non au racisme. Non au sexisme. Non à l'homophobie**.
8. Rejeter les drogues et d'autres dangers pour notre sport (alcool, ...)
9. Respecter les décisions et les choix de l'entraîneur. Il est permis de solliciter poliment des explications quant à ses choix, à l'issue des séances ou des matchs.
10. Respecter le matériel et les installations mis à disposition.
11. Aider à ramasser le matériel après les entraînements.
12. Avoir une tenue adaptée à la pratique du handball
13. Porter haut les couleurs du club, tant à domicile qu'à l'extérieur. Avoir l'esprit d'équipe sans oublier que le handball reste avant tout un jeu.